

Consignataire de navire

Le consignataire est celui qui organise l'escale des navires et prend en charge le suivi des marchandises transportées. Il est au service du commandant de bord et travaille pour le compte d'un armateur.

Secteurs d'activités:

Transport, logistique

Nature du travail:

Son rôle consiste dès le départ, à réceptionner la marchandise et émettre les connaissements. À l'arrivée, à livrer cette dernière au destinataire. Il pourvoit aux besoins normaux du navire et de l'expédition, prépare l'escale, assiste le navire pendant l'escale et gère tous les problèmes consécutifs à l'escale.

Sur les lignes régulières, il assure la gestion des supports ou unités de transports multimodaux de la marchandise pour le compte de son armateur.

Il reçoit tous les actes judiciaires ou extras judiciaires destinés à l'armateur que le capitaine est habilité à recevoir.

Le consignataire peut être également agent maritime.

Pour cette fonction, il est notamment chargé de la négociation et la conclusion des contrats, de la gestion des finances, de la recherche de fret.

Zone de Dégrad des Cannes
97354 Rémire-Montjoly

☎ : +594 594 29 96 60

☎ : +594 594 29 96 63

www.portdeguyane.fr

gpm@portdeguyane.fr